

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 6 juillet 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 3, 4 et 5 juillet 2017

2017 DGRI 32 Subventions (245 000 euros) et avenants aux conventions pluriannuelles en cours avec l'association Fonds Solidarité Sida Afrique (11e) dans le cadre de la lutte contre le sida (multi-pays).

MM. Patrick KLUGMAN et Bernard JOMIER, rapporteurs

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1115-1, L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 20 juin 2017 par lequel Madame la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention à Fonds Solidarité Sida Afrique (11e) ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Patrick KLUGMAN, au nom de la 7e Commission, et Monsieur Bernard JOMIER, au nom de la 4e Commission,

Délibère :

Article 1 : La Maire de Paris est autorisée à signer avec l'association Fonds Solidarité Sida Afrique, située au 16 bis avenue Parmentier 75011 Paris, les avenants aux conventions pluriannuelles en cours dont les textes sont joints à la présente délibération.

Article 2 : Une subvention d'un montant de 245 000 euros est attribuée au Fonds Solidarité Sida Afrique (n° simpa 21037 - dossier 2017_05058 et dossier 2017_05086), répartis comme suit :

- 130 000 euros pour le projet dans la région MENA
- 115 000 euros pour le projet en Afrique subsaharienne francophone

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, nature 6574, du budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercice 2017 et suivants, au titre des relations internationales.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO